

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'approche du Canada en matière de soins de longue durée est nettement différente de celle des autres pays prospères

5 octobre 2021
Pour publication immédiate

MONTREAL — Alors que les Canadiens et les décideurs envisagent des changements aux soins de longue durée, il est important de reconnaître et de tirer des leçons de systèmes de soins de longue durée qui réussissent mieux dans d'autres pays offrant des soins de santé universels, selon une nouvelle étude publiée aujourd'hui par l'Institut Fraser, un groupe canadien non partisan de réflexion sur les politiques.

« Les difficultés à répondre aux besoins des personnes âgées dans les maisons de soins infirmiers ou à la maison au Canada précèdent depuis longtemps l'arrivée de la crise de la COVID-19 », a expliqué Yanick Labrie, senior fellow de l'Institut Fraser et auteur de l'étude *Repenser les soins de longue durée au Canada : Leçons sur la collaboration des secteurs publics et privés de quatre pays dotés d'un système de soins de santé universel*.

« Cependant, les appels à l'intégration des soins de longue durée dans les systèmes de santé publique du Canada ignorent les expériences d'autres pays qui ont réformé avec succès leur système de soins de longue durée en adoptant une approche collaborative entre le gouvernement et le secteur privé. »

L'étude compare le Canada à d'autres pays à revenu élevé (Allemagne, Japon, Pays-Bas et Suède) avec des populations plus âgées qui ont intégré des soins de longue durée dans leurs systèmes de santé tout en dépensant à peu près autant que le Canada en matière de soins de santé en proportion de leur économie. Ces pays tirent parti de la collaboration entre les secteurs public et privé pour mieux répondre aux besoins de leur population âgée tout en leur permettant plus d'autonomie et de liberté d'organiser leurs propres soins comme ils le jugent approprié.

Ces systèmes de soins de longue durée comprennent ce qui suit :

- **Universalité** : Bien que les patients des quatre pays aient un accès universel aux soins de longue durée, peu importe leur revenu ou leurs affections préexistantes, ces soins ne sont pas entièrement financés par le gouvernement. Les patients sont généralement tenus de partager le coût de leurs soins (avec un soutien pour les personnes âgées à faible revenu).
- **Participation du secteur privé** : Le secteur privé est considéré comme un partenaire clé dans la prestation des soins. En Allemagne, le secteur privé représente 96 % des fournisseurs de soins de longue durée, tandis qu'il représente 93 % aux Pays-Bas. Au Canada, le secteur privé ne représente que 52 % des fournisseurs de soins de longue durée.
- **Concurrence** : Le choix et la concurrence entre les prestataires de soins sont encouragés pour améliorer la qualité des services. Contrairement au Canada, où les fournisseurs sont souvent assurés qu'ils fonctionneront à près de 100 % de leur capacité, il n'y a pas de telles garanties dans les quatre autres pays. Dans ces pays, la qualité est récompensée par les choix des utilisateurs.
- **Soins institutionnels par rapport aux soins à domicile** : La plupart des options de soins de longue durée au Canada sont surtout axées sur les soins institutionnels dans des établissements ou des « foyers de soins de longue durée », même si environ un résident nouvellement admis sur neuf dans un établissement de soins de longue durée au Canada aurait pu être mieux soigné à domicile (2018/19). En revanche, les arrangements et le financement des soins fournis dans le domicile du patient sont beaucoup plus importants dans les quatre autres pays.

« Les appels pour augmenter les dépenses gouvernementales en soins institutionnels au Canada créeront probablement un système désuet et coûteux qui ne servira pas nécessairement bien les patients », a déclaré M. Labrie.

« Au lieu de cela, les décideurs devraient se familiariser avec d'autres modèles qui ont réussi dans le monde en optant pour une approche plus collaborative avec le secteur privé en combinaison avec des « politiques de vieillissement sur place » qui permettent aux personnes âgées de recevoir des soins dans leur maison à un coût potentiellement inférieur », a déclaré M. Labrie.

(30)

PERSONNE-RESSOURCE POUR LES MÉDIAS :

Yanick Labrie, Senior Fellow
Institut Fraser

Pour organiser des entrevues avec les médias ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Drue MacPherson, 604 688-0221, poste 721, drue.macpherson@fraserinstitute.org

Suivez l'Institut Fraser sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

L'Institut Fraser est un organisme canadien indépendant de recherche et d'éducation sur les politiques publiques avec des bureaux à Vancouver, Calgary, Toronto et Montréal et qui a des liens avec un réseau mondial de groupes de réflexion dans 87 pays. Sa mission est d'améliorer la qualité de vie des Canadiens, de leurs familles et des générations futures en étudiant, en mesurant et en communiquant les effets des politiques des gouvernements, de l'entrepreneuriat et des choix sur leur bien-être. Pour protéger l'indépendance de l'Institut, il n'accepte pas les subventions des gouvernements ou les contrats de recherche. Visitez le site <http://www.fraserinstitute.org/fr/>.